

## Pilotage connecté du chauffage pièce par pièce :

Grâce au Pack de solutions dédiées de Watts, éligibles à l'aide financière de l'Etat, il est encore temps de profiter du dispositif « coup de pouce thermostats connectés » !



Alors que les dépenses d'énergie des ménages français peuvent représenter jusqu'à 77 % de leur budget<sup>(1)</sup>, le décret du 7 juin 2023 relatif aux systèmes de régulation de la température des systèmes de chauffage et de refroidissement va rendre obligatoire l'installation de thermostats connectés d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2027. Afin d'encourager les foyers à anticiper la mise en œuvre de ces dispositions, l'état a mis en place, le 1<sup>er</sup> décembre 2023, la prime « Coup de pouce pilotage connecté du chauffage pièce par pièce » qui prendra fin en décembre 2024.

Dans ce cadre, Watts, acteur incontournable du domaine de la plomberie, du chauffage et du traitement de l'eau, s'engage pour la diminution des consommations énergétiques et propose son Pack « Coup de pouce » composé de solutions dédiées éligibles à l'aide financière de l'Etat, disponible à partir d'août 2024.

<sup>(1)</sup> Source : ADEME

<sup>(2)</sup> Liste sur [www.ecologie.gouv.fr/coup-pouce-pilotage-connecte-du-chauffage-piece-piece](http://www.ecologie.gouv.fr/coup-pouce-pilotage-connecte-du-chauffage-piece-piece)

Ainsi, les ménages souhaitant mettre en place un système de régulation automatique de la température pièce par pièce par programmation horaire sur leur installation de chauffage individuel, neuve ou existante, peuvent se rapprocher de l'un des professionnels agréés<sup>(2)</sup> pour vérifier leur éligibilité et le montant de la prise en charge. Ils pourront ensuite se tourner vers un installateur et lui demander le Pack Coup de Pouce de Watts. Eligible au dispositif jusqu'au 31 décembre 2024 et conforme à la norme NF EN ISO 52120-1 qui requiert un équipement de classe B ou A pour les bâtiments résidentiels, il inclut :

- 1 centrale Watts Vision® pour le réglage de la température ambiante,
- 1 récepteur mural conçu pour contrôler le générateur de chaleur (chaudière, pompe à chaleur...),
- 2 têtes thermostatiques électroniques programmables pour les radiateurs à eau chaude,
- l'application mobile Watts Vision® pour le pilotage à distance et la récupération en temps réel du signal EcoWatt ou EcoGaz.

A la clé, une programmation et un contrôle à distance au plus juste du chauffage, pièce par pièce, en fonction de ses besoins pour un confort maximum et une facture énergétique minimum avec des économies réalisées d'au moins 15%<sup>(1)</sup> !

**S'inscrivant dans le cadre de l'offre « Coup de pouce pilotage connecté du chauffage pièce par pièce » de l'Etat, le Pack de Watts ouvre ainsi la possibilité aux particuliers de recevoir la prime de 260 € à 624 € selon la surface chauffée du logement, sans condition de ressources, versée par les entreprises signataires de la charte correspondante<sup>(2)</sup>, avec la possibilité en plus de la cumuler avec MaPrimeRénov et l'éco-prêt à taux zéro.**



#### Au sujet de Watts

Fondé en 1874 par Joseph Watts, Watts Water Technologies est une société globale qui inclut des marques comme Microflex, Valpes, Socla. Elle offre une gamme inégalée de solutions innovantes dans le domaine de l'eau, et plus particulièrement dans la protection et la sécurité des réseaux, le drainage, le chauffage et la climatisation, les besoins des collectivités territoriales.

Le siège européen, dont dépend le marché français, est basé à Amsterdam, Pays-Bas. Le chiffre d'affaires global Europe est d'environ 400 Millions d'euros. La société emploie environ 2000 personnes, réparties sur 20 sites, dont 5 en France.